

## 7.1.2 TRAVAUX EN AMONT DE LA RD185

La Provençère sur le tronçon amont PROV 1 présente un lit complètement artificialisé et rectifié entre un mur en pierre et une berge enrochée.

Un ancien ouvrage est présent sur ce tronçon. Il est composé de deux piles en pierre espacées d'1.15m. Il est concerné par une chute d'environ 40cm.



*Vestige de l'ouvrage présent sur le tronçon amont de la Provençère*

En rive gauche, une encoche d'érosion a été notée en aval immédiat du pilier ainsi qu'un sapement du pied de la pile entraînant des enjeux de stabilité de l'ouvrage.



*Affouillement au pied du pilier en rive gauche*



*Encoche d'érosion derrière le pilier*

Le projet prévoit la démolition de la pile de gauche et le confortement du pied de berge à l'aide des blocs démontés dans la continuité de la berge amont et aval. La berge sera talutée selon les pentes de berges aval.

Un bouturage du pied de berge est également prévu à l'aide d'essences adaptées.

Il n'est pas envisagé de démolir la pile en rive droite car celle-ci est en cohérence avec le muret amont en rive droite. Sa démolition entrainerait une faiblesse de stabilité du mur.

Le profil est présenté en annexe 3.

### 7.1.3 TRAVAUX LE LONG DE LA RD185

---

Ce tronçon d'un linéaire d'environ 20m est localisé en bordure immédiate de la RD185. Il présente un tracé totalement artificialisé avec un lit mineur et la berge rive droite bétonnée à des fins hydrauliques et de protection de la RD185 contre les infiltrations et érosions. La lame d'eau est de ce fait rapide et de faible hauteur ce qui limite les possibilités de franchissement piscicole en fonction des conditions hydrologiques.

On note la présence de plusieurs chutes de faibles hauteurs (entre 0.2 et 0.3 m).

La berge rive gauche est haute, abrupte et totalement dénuée de ripisylve. La berge rive droite est quasi inexistante comme le témoigne la photo ci-contre. Elle est d'une hauteur comprise entre 1.1 m et 1.6m et complètement bétonnée.



La cunette béton montre des signes nets d'altérations avec déchaussement de blocs :



L'ouvrage de franchissement de la RD185 est un cadre béton d'une largeur de 2m et d'une longueur de 10.5m. Sa pente est de 0.9%.

La lame d'eau est également très étalée et très rapide du fait de l'absence de rugosité au fond du radier.

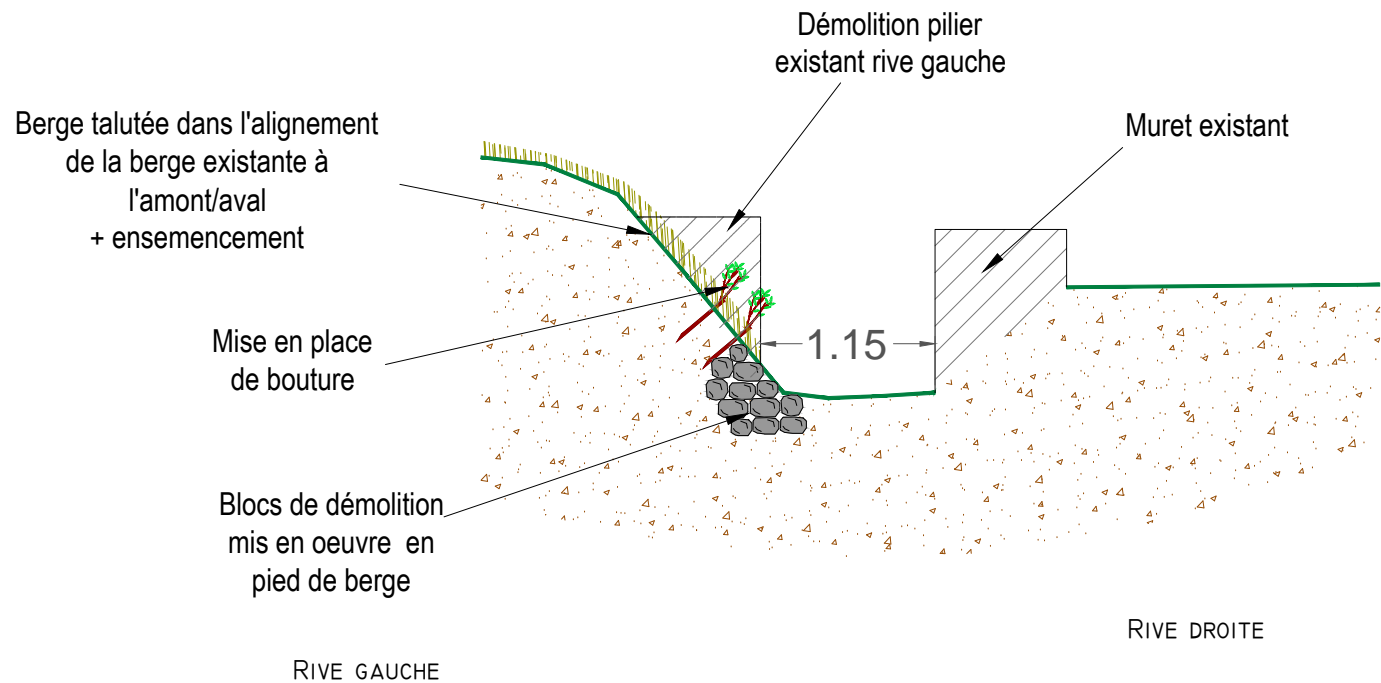
Le projet prévoit d'adapter les ouvrages aux capacités de nages des poissons cibles en :

- modifiant localement les vitesses d'écoulement par dissipation de l'énergie à l'aide de macro-rugosité.
- augmentant l'épaisseur de la lame d'eau. Il s'agira de réaliser une augmentation modérée de la ligne d'eau dans le but de ne pas augmenter les risques de débordements.

**En vue de répondre à ces objectifs, les choix techniques se sont portés sur :**

- **l'augmentation de la rugosité**
- **l'augmentation de gabarit de la cunette béton existante**





Maître d'ouvrage  
**SIVOM de la Petite Grosne**  
**71960 PRISSÉ**

Opération  
**Protection du bâti et restauration de la Petite Grosne à la confluence avec la Provençère**

Vérifié par <b>SB</b>	Dessiné par <b>BR</b>	Affaire <b>CE591</b>
--------------------------	--------------------------	-------------------------



AGENCE RHONE-ALPES  
 81 Route de Bordeaux 69670 VAUGNERAY  
 Tél : 04 78 19 13 15 - Fax : 04 78 19 13 18  
 www.sinbio.fr - contact@sinbio.fr

Les propositions techniques présentées demeurent la propriété intellectuelle de la société SINBIO. Toute utilisation ou reproduction induite sans l'accord écrit de SINBIO est interdite par la loi et sera poursuivie.

Titre  
**Profil en travers Provençère en amont de la RD185**

N°	Phase <b>PRO</b>	Echelle <b>1/50</b>
----	---------------------	------------------------

00	11.04.17	Création
Indice	Date	Modifications

Format  
**A4**